

SEANCE ORDINAIRE DU 27/02/2019

L'an 2019, le 27 février, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BONDENET Marie Odile, maire d'ACCOLANS.

Présents : Tous les membres sont présents, sauf Madame ROGES Maeva procuration donnée à Monsieur JACOB Jean marie.

Absents: Messieurs_GUILLET Jonathan et BLANDIN Gilles.

En début de séance, Madame Le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour.

Article 1 : Election du secrétaire de séance :

A 18 h, Madame Le Maire a déclaré la séance ouverte.

Mr ZELEK Patrick se propose se propose au secrétariat de mairie. Il est élu secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Article 2 : Approbation du PV du dernier conseil :

Madame BONDENET Marie Odile demande au conseil si des remarques ou changements doivent être apportés au PV du mercredi 30 janvier 2019. Sans interrogation particulière, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents ce procès verbal.

Article 3 : Traversée du village :

Madame Le Maire et la commission voirie ont reçu de la part du maître d'œuvre Mr HEMARD Jean Pierre pour les travaux faisant l'objet du marché à procédure adaptée trois devis pour la traversée du village.

La commission voirie s'est réunie le mercredi 13 février 2019 pour étudier les prix et les différentes conditions des trois entreprises.

Madame BONDENET Marie Odile présente le résultat de la procédure adaptée.

Ce projet est estimé globalement à 351 947,02 euros hors taxes soit 422 336,42 euros toutes taxes comprises avec deux tranches, tranche ferme et tranche conditionnelle, les frais de maîtrise d'œuvre, la dématérialisation et la publicité (La Terre De Chez Nous).

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve le choix de la commission d'appels d'offres en retenant l'entreprise EUROVIA de Montbéliard (25200) pour exécuter les travaux de calibrage et d'aménagement de sécurité sur la route départementale 118.

-précise que le financement prévisible de l'opération sera le suivant :

-Fonds libres

52 385,56 euros

| | |
|--|------------------|
| -Emprunts | 239 658,36 euros |
| -Subventions Constructions de trottoirs (1 175 ml x 75= 35 250,00 x 30 %) | 10 575,00 euros |
| -Subvention Assainissement eau pluviale (36 805,00 x 30 %) | 11 041,50 euros |
| -Convention OPSA | 108 676,00 euros |

- autorise le maire à signer avec l'entreprise EUROVIA de Montbéliard ainsi que toutes les pièces contractuelles s'y rapportant y compris les éventuels avenants nécessaires au bon déroulement des travaux.

Madame Le Maire demandera les subventions auxquelles la commune a droit.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité des présents Madame Le Maire à demander des subventions.

Article 4 : Assurance SOFAXIS :

Madame BONDENET Marie Odile a reçu le contrat d'assurance statutaire SOFAXIS pour les deux agents de la commune, Mesdames BONDENET Françoise et SAINTVOIRIN Aurélie. La commune bénéficie des garanties liées aux risques de la maladie ou des accidents de « vie privée », maternité, accident ou maladie imputable au service.

Madame Le Maire rappelle que ce contrat est sans contrepartie financière pour la commune d'ACCOLANS.

Le conseil municipal approuve ce contrat à l'unanimité des présents.

Article 5: Souvenir Français :

Madame Le Maire a reçu en mairie le président du comité du souvenir français de L'Isle Sur Le Doubs le mercredi 27 février 2019.

Plusieurs cérémonies sont organisées au sein du canton pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre canton, une demande de participation de 0,25 centimes d'euros par habitant est demandée par le souvenir français.

Madame Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer pour cette demande.

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité des présents à cette demande.

Article 6: Questions et informations diverses :

-Madame Le Maire informe les propriétaires fonciers que Mr TSILIZY, agent du cadastre sera de passage sur la commune d'ACCOLANS au cours du (des) mois de

février, mars, avril 2019 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

-Verger communal : une collecte de greffes de pommier est en cours sur la commune d'ACCOLANS. Une séance de greffe aura lieu le samedi 23 mars à 9h00 au verger communal avec Monsieur LEONI Alfred.

-Elections européennes : les élections auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Madame Le Maire clôt la séance 19h15.